

Notice explicative du contrat

Contexte :

Muside est une plateforme dont l'objectif est de donner à tous la chance de pouvoir explorer facilement la musique classique. Fondée sur le mode collaboratif, elle réunit notamment des ressources déjà créées par les acteurs du secteur.

Pourquoi un contrat ?

Pour que l'association ait le droit de publier votre ressource sur sa plateforme Muside.

Quel type de contrat ?

Il s'agit d'un contrat de Licence, le plus protecteur pour les auteurs et détenteurs des droits (contrairement à la cession). Les détenteurs des droits restent propriétaires de la ressource (et de ses droits patrimoniaux) et donnent simplement à Muside le droit de le publier gratuitement sur sa plateforme.

Muside n'a pas non-plus l'exclusivité de la ressource, vous pouvez donc l'utiliser dans d'autres situations à condition de préciser la non-exclusivité.

Comment votre ressource sera utilisée ?

Votre ressource sera publiée sur la plateforme et l'application Muside.

Le but de Muside étant de rendre la musique classique accessible à tous, le contenu de la plateforme pourra éventuellement être traduit en plusieurs langues. Ainsi ressource pourra faire l'objet d'une traduction.

Elle pourra également faire l'objet d'une adaptation (par exemple dans le cadre où une vidéo serait réalisée avec comme support de base votre ressource).

Des extraits de votre ressource pourront également être utilisés sur des supports de communication.

Que dois-je vérifier

Vous devez vérifier que vous détenez l'intégralité des droits (patrimoniaux) de la ressource. Si vous n'êtes pas l'auteur exclusif de la ressource, vous devez vérifier que le contrat signé avec les différents contributeurs n'exclut pas la publication de la ressource sur Muside.

Sinon, vous pouvez signer un avenant au contrat vous liant aux différents contributeurs.

Contrat de Licence de droits d'auteur

ENTRE :

L'association loi 1901 **LAREMU**, Laboratoire de recherche et d'expérimentation du secteur musical.

Ici représentée par Alice Duport-Percier ;

Agissant en sa qualité de Présidente de l'association ;

Siège social : 11, rue Coste 69 300 Caluire-et-Cuire

Ci-après dénommée "**le Licencié**", d'une part ;

ET :

Personne Physique

Prénom(s) NOM :

Né(e) le : à :

Résidant :

Ou

Personne morale

Dénomination :

Siège social :

Représenté par :

En sa qualité de :

Ci-après dénommé(e) "**le contributeur**", d'autre part.

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE :

PREAMBULE

Dans le cadre de son activité visant à rendre la musique classique accessible à tous, Laremu a créé la plateforme Muside. Plateforme internet entièrement gratuite elle propose à ses utilisateurs la consultation de nombreuses ressources.

Le Contributeur détient l'ensemble des droits patrimoniaux d'une ressource (ci-après dénommée « Œuvre ») dont il accepte la publication sur la plateforme Muside.

Dans ce contexte, le Contributeur et le Licencié se sont rapprochés afin de conclure un accord relatif à la publication de l'œuvre par le Licencié.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1. OBJET DU CONTRAT

Le contributeur donne Licence, à titre gratuit, pour le droit de représenter, de reproduire et d'adapter l'œuvre suivante dont il est le détenteur des droits aux fins de publication sur la plateforme Muside et son application.

Œuvre :

Article 2. DUREE ET ETENDUE

L'œuvre et le présent contrat signé sont livrés au Licencié par voie numérique.

2.1. Durée

Ces droits patrimoniaux sont donnés en licence pour la durée légale de ces droits.

2.2. Étendue géographique

Cette présente Licence est consentie pour le monde entier.

Article 3. DROITS DONNES EN LICENCE

Le Contributeur donne en licence au Licencié des droits patrimoniaux sur l'œuvre désignée à l'article 1 comme précisé ci-après:

3.1. Les droits de reproduction et communication

Droit de publier l'œuvre sur sa plateforme internet Muside et son application.

L'autorisation de reproduire sur Internet comprend également l'autorisation d'établir tout lien à partir ou en direction du site où l'œuvre est reproduite, le droit de mentionner de la publicité sur le site, et d'une manière générale de faire du site et de son contenu tout usage loyal.

Le droit d'utiliser un extrait de l'œuvre sur un support de communication.

3.2. Droits de traduction et adaptation

Le droit d'effectuer des modifications minimales d'ordre typographique, de vocabulaire ou de syntaxe. Le droit de mettre en page le texte de l'œuvre.

Le droit de traduire ou de faire traduire l'œuvre en toutes les langues.

Le droit d'utiliser l'œuvre dans une adaptation audiovisuelle et d'effectuer des modifications.

Article 4. DROITS MORAUX

Le Contributeur autorise le Licencié à procéder, après que le Licencié l'en ait averti et à condition que le Contributeur ne fasse pas immédiatement connaître son opposition par écrit, à des modifications raisonnables de l'œuvre telles que notamment la mise aux normes de la typographie, des modification de vocabulaire ou syntaxiques, l'insertion d'illustrations.

Article 5. REMUNERATION

La présente Licence est consentie à titre gratuit.

Article 6. GARANTIE

6.1. Du Contributeur

Le Contributeur garantit qu'il est titulaire de tous les droits sur l'œuvre lui permettant en particulier de conclure le présent Contrat. Le contributeur déclare qu'il n'est présent dans son Œuvre aucune reproduction ou réminiscence susceptible de violer les droits des tiers.

6.2. Du Licencié

Le Licencié garantit au Contributeur le respect de ses droits moraux à savoir la mention de son nom sur chaque reproduction ou représentation de son œuvre.

Article 7. REGLEMENT DES DIFFERENTS

Toute contestation relative à la validité, l'application ou la résiliation du Contrat relève des tribunaux compétents de Paris, qui appliqueront la loi française.

Tout différend pouvant naître à l'occasion du présent contrat sera soumis à une conciliation préalablement à tout recours devant les tribunaux.